

Communiqué de presse

FRÉQUENCES OUTRE-MER**Attribution de la bande 900 MHz à La Réunion :
Résultats de l'enchère principale
et de la phase d'attribution des fréquences disponibles jusqu'au 30 avril 2025**

15 février 2024

L'enchère principale pour l'attribution de fréquences en bande 900 MHz à La Réunion s'est déroulée le **13 février 2024**. Cette enchère portait sur l'attribution des 7 blocs de 5 MHz duplex disponibles à partir du 1^{er} mai 2025. Par ailleurs, l'Arcep a procédé à l'attribution des 5 MHz duplex disponibles jusqu'au 30 avril 2025 dans la bande 900 MHz.

Résultats de l'enchère principale pour l'attribution des fréquences de la bande 900 MHz à compter du 1^{er} mai 2025

Les quantités de fréquences attribuées dans le cadre de la procédure d'attribution de la bande 900 MHz à La Réunion, sous réserve que cette dernière soit menée à son terme, sont les suivantes :

Candidat	Orange	Telco OI	SRR	Zeop Mobile
Quantités de fréquences attribuées dans la bande 900 MHz à partir du 1 ^{er} mai 2025 dans le cadre de l'enchère principale	10 MHz duplex	10 MHz duplex	10 MHz duplex	5 MHz duplex
<i>Montant à verser résultant de l'enchère principale</i>	7 989 707 €	7 989 707 €	7 989 707 €	0 €

Résultats de la phase d'attribution des fréquences de la bande 900 MHz disponibles jusqu'au 30 avril 2025

A l'issue de la phase d'enchère principale pour l'attribution des fréquences de la bande 900 MHz disponibles à partir du 1^{er} mai 2025, seule la société Zeop Mobile, parmi les lauréats, détenait moins de 5 MHz duplex dans la bande 900 MHz au 5 décembre 2023. A cette date, la société Zeop Mobile ne détenait pas de fréquence dans la bande 900 MHz. Elle obtient donc les ressources en fréquences disponibles jusqu'au 30 avril 2025.

Dans le cadre de la présente procédure en bande 900 MHz, les résultats de la phase d'attribution des fréquences disponibles jusqu'au 30 avril 2025 sont les suivants :

Candidat	Zeop Mobile
Quantités de fréquences attribuées jusqu'au 30 avril 2025	5 MHz duplex

Les prochaines étapes de la procédure permettront de déterminer la position des fréquences disponibles jusqu'au 30 avril 2025, obtenue par la société Zeop Mobile en bande 900 MHz, et la position des fréquences

disponibles à compter du 1^{er} mai 2025, obtenues par chaque lauréat à l'issue de l'enchère principale dans la bande 900 MHz.

Document associé

- [La page dédiée à la procédure](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.